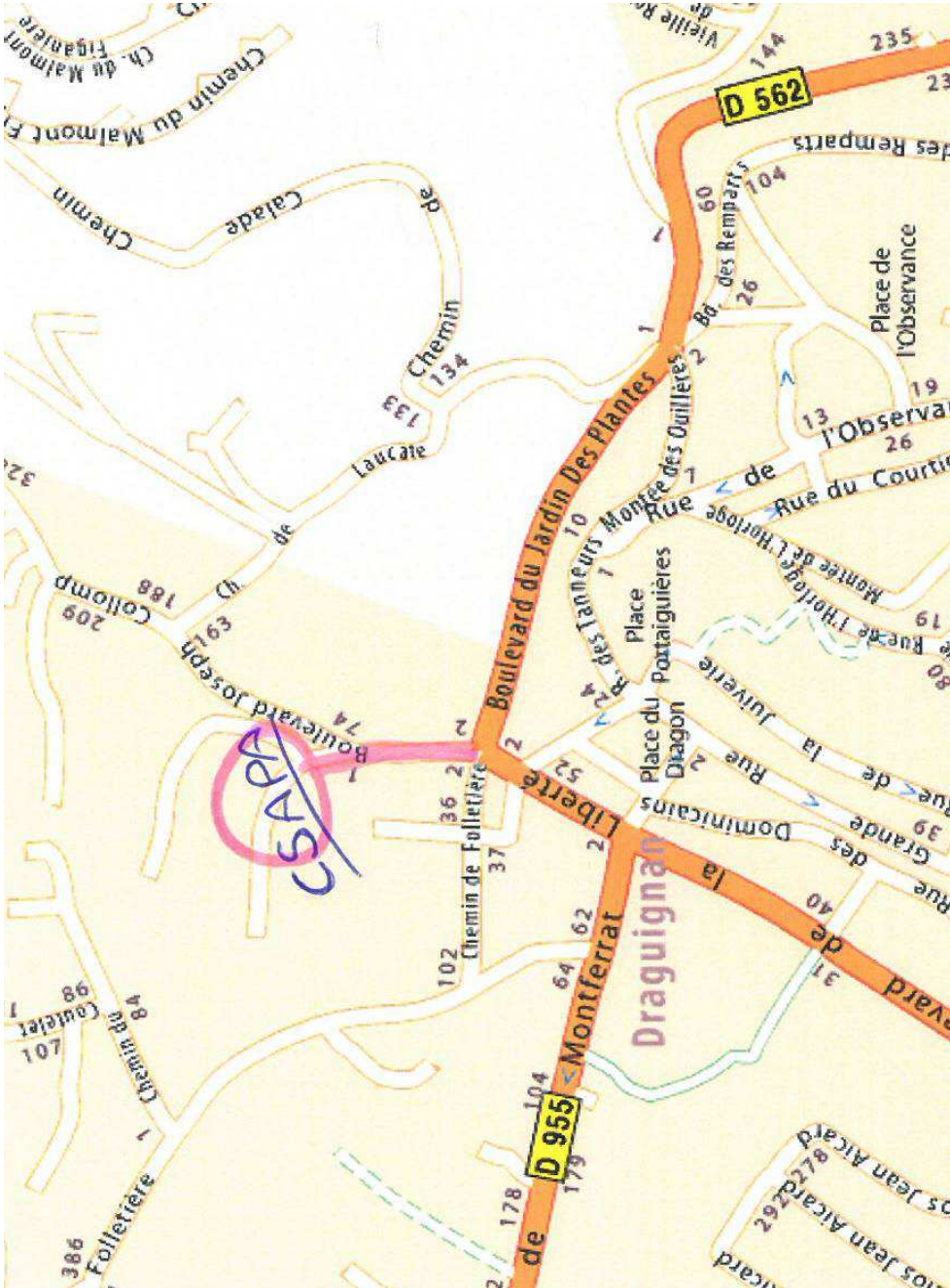


LIVRET D'ACCUEIL



Centre de Soins, d'Accompagnement
et de Prévention en Addictologie



Site du Malmont
Boulevard Joseph Collomp
83300 DRAGUIGNAN

Bienvenue dans les locaux du CSAPA du centre hospitalier de la Dracénie

Le CSAPA s'adresse aux personnes en difficulté avec la consommation de substances psycho-actives licites ou illicites y compris le tabac et les médicaments détournés de leur usage.

Il prend en charge également les patients souffrant d'addiction sans substance comme le jeu pathologique ou les troubles des conduites alimentaires.

C'est un centre médico-social qui est un service du centre hospitalier de la Dracénie et qui est rattaché au pôle Médecine.

Les personnes prises en charge présentent une dépendance à l'égard d'une drogue, de l'alcool, du tabac, des médicaments ou d'une pratique addictive.

Le centre prend en charge également les familles et l'entourage de ces personnes.

SECRETARIAT

Tél : 04 94 60 51 88
04 94 60 56 89

Fax : 04 94 60 51 14
04 94 60 56 69

HORAIRES D'OUVERTURE

- Le CSAPA est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h
- L'accueil est réalisé par la secrétaire et l'infirmière
- Les entretiens se font sur rendez-vous
- La délivrance de la méthadone est assurée les lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h.

Les partenaires

Le CSAPA est une structure ouverte sur la « ville » :

- Il travaille sur la base de consultations en amont et en aval de la prise en charge d'un sevrage.
- L'enregistrement de vos données permet la gestion des dossiers et d'assurer les travaux statistiques dans le strict respect du secret médical.
- Les consultations sont gratuites (Article L 3421-4 du code de la santé publique).
- Le CSAPA travaille en réseau dans le cadre de la prévention primaire secondaire et tertiaire. Des partenariats sont mis en place, des actions d'éducation à la santé et de formation.

Le CSAPA travaille dans le respect de la confidentialité avec :

- Les médecins libéraux
- Les pharmacies
- Les mairies
- Les centres d'hébergement et de réinsertion
- L'éducation nationale
- Les services hospitaliers
- Les associations
- Les centres de post-cure
- Les centres de formation
- Pôle emploi
- La protection maternelle et infantile
- La mission locale
- Le conseil général
- La protection judiciaire de la jeunesse
- Le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP)
- Le tribunal de Draguignan

EN RESUME :

Le CSAPA de Draguignan c'est :

- L'accueil du patient et de son entourage
- Son écoute et son soutien
- L'évaluation de son état de santé dans sa globalité
- Le repérage des problèmes liés à l'addiction
- Le travail en réseaux
- Et enfin le partage des informations au sein du CSAPA

Nos missions sont fixées par l'Article D3411.1 du code de santé publique

Elles concernent :

- **L'accueil** : recevoir, informer, orienter à tout moment toute personne s'interrogeant au sujet de sa dépendance.
- **Le suivi infirmier** : dispensation et suivi des patients sous traitement de substitution, l'aide au sevrage alcoolique, les liens avec les partenaires de santé, le dépistage des hépatites et du HIV, la prévention et l'éducation à la santé, les visites à domicile, les entretiens, les groupes de parole.
- **Le suivi psychologique** : Entretien individuel, soutien psychologique, suivi psychothérapeutique, possibilité de rencontre, d'accompagnement avec les familles et proches, consultation spécialisée pour jeunes consommateurs.
- **Le suivi social** : Bilan social individualisé, accès aux droits et aux soins (CMU...), problèmes liés au logement, orientation vers des structures spécialisées appropriées.
- **Le suivi médical** : consultation, bilan de santé, élaboration d'un projet de soins, hospitalisation pour cure de sevrage, orientation vers une consultation spécialisée, prise en charge thérapeutique des hépatites.

PRESENTATION DE L'EQUIPE DU CSAPA

